



NOTE DE CADRAGE

7^{ème} EDITION DU CONGRES INTERNATIONAL DE L'ARGANIER

Sous le thème :

« L'Arganier à l'Épreuve du Changement Climatique »

A Essaouira, du 10 au 12 Mai 2024

La 7^e édition du Congrès International de l'Arganier (CIA) marque une étape cruciale dans notre engagement continu envers la préservation et la valorisation de l'arganier, un arbre emblématique du Maroc et un symbole de durabilité. Depuis la première édition, la communauté scientifique est engagée à continuer à explorer divers aspects liés à l'arganier, à la conservation de l'écosystème et à la valorisation de ses produits. Cette édition, organisée sous le thème central "L'Arganier à l'Épreuve du Changement Climatique", souligne le besoin d'une réflexion approfondie sur l'évolution constatée et l'impact du changement climatique durant cette dernière décennie.

La Réserve de Biosphère de l'Arganier (RBA) fait face à un environnement en constante évolution. En effet, la variabilité et le changement climatique ont des implications majeures sur l'écosystème arganeraie et ses composantes. Nous sommes témoins d'une réduction des précipitations, d'augmentations des températures et d'événements climatiques extrêmes.

Les engagements internationaux en matière de lutte contre le changement climatique appellent à (i) renforcer les capacités d'adaptation des pratiques de gestion des ressources naturelles et à (ii) améliorer les efforts d'atténuation. L'arganier, en tant qu'élément essentiel de l'équilibre écologique, de la durabilité et du développement socio-économique au Maroc, doit être au centre de cette réflexion.

En réponse à la sécheresse sans précédent de cette dernière décennie, le Maroc a mis en œuvre des programmes et des projets, basés sur les acquis et résultats de la recherche scientifique, pour booster l'adaptation et l'atténuation dans cet écosystème. Ces programmes ont concerné la réhabilitation de la forêt naturelle, l'amélioration des pratiques agricoles, et l'appui au développement économique et social des communautés. L'arganiculture, un système agro-forestier basé sur des pratiques agricoles novatrices, est un projet exemplaire mis en œuvre pour répondre efficacement à ces défis. L'arganiculture est choisie pour sa capacité de combiner "l'adaptation" et "l'atténuation" des effets du changement climatique. Les 10.000 hectares d'arganiculture déjà plantés ont le potentiel de contribuer



significativement aux objectifs de la Contribution Nationale Déterminée (NDC) et aux Mesures d'Atténuation et d'Adaptation Nationales Appropriées (NAMA) du Maroc.

La 7e édition, fidèle aux objectifs de capitaliser et de partager les acquis de la recherche scientifique, vise à (i) approfondir les connaissances de l'espèce et de l'écosystème et de leurs réactions au changement climatique en perspective de développer des stratégies d'adaptation; (ii) analyser les résultats et quantifier les impacts du changement climatique sur l'écosystème, la filière et les communautés ; (iii) présenter les options conçues pour renforcer l'adaptation au changement climatique des ressources naturelles, des filières et des communautés ; et (iv) partager les recherches et les technologies en mesure de renforcer les capacités d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique.

Le congrès, dans le cadre de ces objectifs, offre une opportunité qui va renforcer le travail interdisciplinaire et interinstitutionnel favorisant la production et le partage de connaissances et l'implication des acteurs et professionnels de ce secteur.

La diversité des participants à cette 7e édition reflétera notre engagement envers une approche collaborative pour relever les défis posés par le changement climatique.

1. Axes thématiques

Les résultats de recherche qui sont présentés par axe thématique sont considérés dans la perspective : (i) d'analyser et formuler des indicateurs sur les CC, (ii) caractériser les effets du CC et (iii) partager les recherches pour développer des options d'adaptation et d'atténuation des effets du CC sur l'écosystème et la filière.

Axe 1 : structure, gestion et conservation de l'écosystème arganeraie

Face aux changements climatiques, la gestion et la conservation de l'écosystème arganeraie sont cruciales pour maintenir la biodiversité, la structure et l'équilibre environnemental de la RBA.

Axe 2 : Arganiculture, biotechnologies et amélioration génétique

L'arganiculture, appuyée par les biotechnologies et l'amélioration génétique, offre des solutions adaptatives aux défis posés par les changements climatiques, en développant des variétés d'arganiers plus résistantes et des itinéraires techniques favorisant leur adaptation.

Axe 3 : Valorisation des produits de l'arganier : Santé, nutrition, chimie et technologies

La valorisation innovante des produits de l'arganier, dans les domaines de la santé, de la nutrition, de la chimie et des technologies, devient encore plus pertinente à l'ère des changements climatiques, contribuant à une économie durable et à la résilience des communautés.

Axe 4 : Socio-économie et développement territoriale de la RBA

Dans le cadre des changements climatiques, le renforcement de la filière arganière et de sa chaîne de valeur est crucial pour le développement durable de la RBA. Cela permet de soutenir efficacement les communautés locales et de préserver leur environnement unique, assurant ainsi un développement territorial harmonieux et résilient.



2. Side-Event

- 1) Prix jeunes chercheurs au profit des thèses et masters,
- 2) Tables Rondes,
- 3) Visite de terrain (projets Arganiculture).

3. Echéancier

Échéancier pour l'Appel à Communication :

1. Lancement de l'appel à communication

- Date de lancement : 17 janvier 2024,
- Date limite de soumission des résumés étendus : 1^{er} mars 2024 ;

2. Communication des résultats d'évaluation par le comité scientifique

- 25 mars 2024 ;

3. Intégration des remarques par les auteurs

- Date limite de réception des résumés étendus modifiés : 15 avril 2024 ;

4. Validation des résumés étendus

- Date : 30 avril 2024 ;

5. Edition du recueil des résumés

- Date : 6 mai 2024 ;

6. Publication des actes du congrès

- Date : 31 juillet 2024.

Échéancier pour l'Appel aux Prix Jeunes Chercheurs (PJC) :

1. Lancement de l'appel pour le PJC

- Date de lancement : 15 janvier 2024
- Date limite de soumission : 15 avril 2024

2. Examen des soumissionnaires au PJC par un comité restreint

- Date de début : 18 avril 2024
- Date de fin : 30 avril 2024

3. Publication des résultats du PJC

- Date : 10 mai 2024